



Union Locale CGT de la Région Dieppoise

**Monsieur Bruno Bienaimé
Président de l'Office du Tourisme.**

Lettre ouverte.

Dieppe le 26 mars 2012,

Monsieur le Président de l'Office du Tourisme,

Nous revenons vers vous pour plusieurs motifs.

Tout d'abord, suite au courrier que nous vous avons envoyé le 1^{er} mars 2012, réclamant la tenue d'élections professionnelles à l'Office du Tourisme de l'Agglomération Dieppoise comme le prévoit l'article 8 des conventions collectives nationales des organismes du tourisme. En effet, vous aviez un mois pour engager la procédure après la demande faite par notre organisation syndicale en compagnie de Madame Buquet Estelle, salariée, comme il est prévu dans l'article L. 2314-4 du code du travail. Lors de notre entrevu du 7 mars dernier, vous vous y étiez d'ailleurs engagé.

Par ailleurs, notre organisation s'étonne que les deux salariées, Madame Christine Théroutte et Madame Valérie Raimbourg n'aient toujours pas reçu de courrier de la part de l'Office du Tourisme sur leur situation à ce jour. Rappelons qu'elles sont mises à pied à titre conservatoire depuis que Richard Voisin leur ait signifié par un courrier qu'elles ont reçu en date du 07 mars 2012 les convoquant par la même à un entretien préalable à un licenciement. Dans cet entretien qui a eu lieu le lundi 19 mars dernier, qui n'aura duré que cinq minutes pour chaque salariée, aucun motif sur la mesure conservatoire n'a d'ailleurs été évoqué pas plus que de cause réelle et sérieuse motivant un possible licenciement. Elles restent toutes les deux dans une situation stressante dans l'attente des suites que vous comptez donner à cette affaire. Il est important de ne pas oublier que c'est l'avenir et la santé de ces deux femmes courageuses qui se jouent.

Pour conclure, Monsieur le Président, l'Union Locale CGT de la région dieppoise, vous prévient qu'elle a de nouveau été saisie par le personnel de L'Office du Tourisme sur le comportement hautement répréhensible que semble continuer d'avoir votre directeur. Nous pensions que toute cette affaire aurait au moins permis de le calmer dans ses rapports colériques et dénigrant envers le personnel et leur travail. Il n'en est rien, les allusions sur cette affaires sont venus s'ajouter à la longue liste des reproches inadaptés et vexatoires faites aux salariés, certaines ont d'ailleurs dû se résoudre à s'arrêter pour ne pas mettre en péril leur santé, notamment celles attendant un heureux événement qu'elles ne sauraient mettre en danger du fait de quelqu'un qui vraisemblablement n'en a cure. Dans ce contexte nous vous rappelons une nouvelle fois à vos devoirs de préserver la santé de vos salariés qu'elle soit physique ou mental. En espérant que vous prendrez toutes vos responsabilités, pour faire entendre raison, et ce de manière définitive, à votre directeur.

Veuillez recevoir Monsieur le Président de l'Office du Tourisme de l'Agglomération Dieppoise nos respectueuses salutations.

Pour l'Union Locale CGT
Mathias Dupuis

Copie du courrier au Président de Dieppe Maritime, à l'inspection du travail, à l'ensemble des maires membres de Dieppe Maritime.